



CADRE GENERAL

**Appel à idées pour le développement de la Stratégie
de Changement Climatique des Pyrénées**

**-OPCC-
(Pré-candidature)**

Communauté de Travail des Pyrénées

Juin 2015

Cet appel est dirigé vers toutes les entités, organisations et entreprises qui aimeraient développer un projet en collaboration avec l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC) de la Communauté de Travail des Pyrénées. Cet appel vise les structures du territoire Pyrénéen et a pour objectif de donner une continuité au développement des actions agissant en faveur de l'adaptation au changement climatique.

PRÉSENTATION DE LA CTP ET DE L'OPCC:

La Communauté de Travail des Pyrénées

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) est un organisme interrégional de coopération transfrontalière créé en 1983, par les 8 administrations territoriales coexistant le long de la chaîne des Pyrénées:

- 3 Régions françaises : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées
- 4 Communautés Autonomes espagnoles : Aragon, Cataluña, País Vasco, Navarra
- la Principauté d'Andorre

Plus de 30 ans d'expérience en matière de coopération au service de ce territoire afin de le convertir en lieu de rencontre et d'échange.

Le Consortium de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) dont le siège se trouve à Jaca (Huesca) a pour objet de promouvoir et de développer la coopération transfrontalière dans le cadre des compétences des membres de la CTP.

Les missions de la CTP sont, entre autres de:

- favoriser les échanges entre les territoires et les acteurs du Massif pyrénéen,
- aborder ensemble les problématiques liées au massif,
- rechercher des solutions conjointes face aux enjeux identifiés,
- engager des actions partagées et structurantes de portée transfrontalière

Vous pouvez trouver l'information concernant la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) sur le site www.ctp.org

L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC)

L'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique (OPCC), est un projet de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) mis en place en 2010 visant à mieux suivre et comprendre le phénomène du changement climatique dans les Pyrénées, à engager des études et réflexions afin d'identifier les actions nécessaires pour en limiter les impacts et s'adapter à ses effets. Les premières actions de l'OPCC (2012-2014) se sont déroulées autour d'un projet développé entre la CTP (les 8 territoires membres), et 11 organismes partenaires, dans le

L'OPCC, qu'est-ce que c'est?

- Une instance de coopération entre les membres de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) sur le changement climatique.
- Un moteur sur les questions du changement climatique dans les Pyrénées et au-delà, au niveau européen et international.
- Une plateforme de référence et d'échanges entre tous les acteurs intéressés au sens large du terme sur les questions des impacts du changement climatique dans les Pyrénées et de l'adaptation à ses effets.

Les missions de l'OPCC

- Disposer de l'information actualisée sur les impacts du changement climatique dans les Pyrénées.
- Être la plateforme de référence du changement climatique regroupant tous les acteurs du changement climatique intéressés par les Pyrénées, disposant d'informations mises à jour concernant les impacts, la vulnérabilité et les démarches d'adaptation.
- Constituer un outil opérationnel de savoir et d'information ayant pour objectif clair le transfert de connaissances afin d'aider à la prise de décisions, dans le domaine public comme privé, permettant une meilleure adaptation.

Avec une approche portée sur la montagne et une approche transfrontalière (Andorre, Espagne et France), nous souhaitons coopérer en matière de Changement Climatique, conscients du défi que représente la coopération entre huit régions et la complexité de la thématique que nous abordons.

Nos défis

1/ Améliorer les connaissances concernant l'évolution du climat à l'échelle des Pyrénées ainsi que les impacts du changement climatique sur les systèmes naturels et humains.

2/ Accompagner les systèmes naturels et humains dans le processus d'adaptation au changement climatique dans le but de diminuer leur vulnérabilité aux impacts, présents et futurs, du changement climatique dans le massif des Pyrénées.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA PRÉCÉDENTE PÉRIODE:

Le précédent programme a été financé par le programme **POCTEFA** (projet OPCC-EFA 235/11) co-financé à 65% par les fonds européen FEDER. Les 35% restants correspondent à l'autofinancement du projet par les membres de la CTP et ses partenaires.

Le projet a été développé autour de cinq thématiques : **Climat, Eau, Biodiversité, Foret et Risques Naturels ; et deux axes transversaux : Télédétection et Adaptation.**

Résultats

L'intégration de différentes entités au sein même d'un projet sous la coordination de l'OPCC a permis d'avancer d'une manière plus transversale dans la génération de connaissances et dans l'homogénéisation de l'information disponible, en tirant des conclusions à l'échelle du Massif Pyrénéen.

Dans ce sens ont été établis :

Des Indicateurs de Suivi aussi bien pour le climat, la flore, et des observations ont été faits sur des parcelles propres qui permettront d'extraire des conclusions à plus long terme. Il a été nécessaire de partager et d'harmoniser des bases de données pour le suivi des indicateurs proposés.

Le développement **des actions** à également permis de générer une série de documentation, de matériaux et de bases de données d'intérêts pour analyser et connaître les impacts du changement climatique dans les Pyrénées et sa capacité d'adaptation et de résilience :

- Base de données unique et homogène qui a permis pour la première fois d'analyser à l'échelle du Massif la tendance récente (1950-2014) du climat (température et pluviométrie) dans les Pyrénées.
- Homogénéisation et intégration de 7 bases de données sur la flore pyrénéenne, en élaborant des fiches informatisées pour chaque taxon et en recueillant des données sur leur biologie et écologie pour former l'Atlas Floristique des Pyrénées.
- Protocoles homogènes de suivi des écosystèmes forestiers.
- Etablissement d'un réseau de placettes de suivi pour étudier l'évolution des indicateurs de santé forestier et leur analyse à l'échelle du Massif Pyrénéen.
- Développement d'une méthode de diagnostic du dépérissement et du processus de résilience du sapin argenté des Pyrénées.
- Compilation des différents outils et connaissances existantes sur les risques naturels dans le secteur des Pyrénées.
- Etablissement d'un réseau d'observation des phénomènes naturels dans les montagnes.
- Développement d'une méthode d'analyse SIG pour détecter les zones à risques
- Analyse du rôle des forêts en tant que protectrices potentielles des risques naturels et leur capacité de réduction de ces risques.
- Création d'un guide de sensibilisation sur le rôle des forêts dans la lutte contre les risques naturels.
- Etablissement d'une méthodologie (expérience pilote) pour l'inclusion de critères d'adaptation au changement climatiques dans le Plan de Gestion de la Sécheresse.

- Etablissement d'un réseau de points de ressource en eau: Catalogage, analyses et suivi des apports des sources d'eau souterraines à travers une vision multidisciplinaire.
- Mise à disposition d'information cartographique sur l'évolution de l'enneigement dans les Pyrénées (2000-2011) à l'échelle des Pyrénées.
- Mise à disposition d'information cartographique sur la variation de l'activité photosynthétique des formations forestières (2000-2012) à l'échelle des Pyrénées.
- Mise à disposition d'information cartographique sur la variation de la présence de formations forestières et de végétation naturelles (2000-2012) à l'échelle des Pyrénées.
- Etablissement et mise à disposition d'un catalogue de métadonnées existantes et d'intérêt pour le changement climatique qui inclut 74 fiches de métadonnées.
- Etablissement et mise à disposition d'un visualisateur de données cartographiques de cartes dynamiques qui permet la consultation de données géographiques par thématiques qui inclues plus de 30 couches d'informations propres.
- Etablissement et mise à disposition d'un catalogue d'initiatives (études et projets) en relation avec le changement climatique dans les Pyrénées qui inclut 266 études.
- Etablissement et mise à disposition d'un répertoire des agents en relation avec le changement climatique avec plus de 57 entités recensées.
- Etablissement et mise à disposition d'une étude sur les impacts et la vulnérabilité dans les Pyrénées face au changement climatique pour chacun des secteurs les plus affectés.
- Etablissement et mise à disposition d'une analyse des initiatives d'adaptation au changement climatique dans les Pyrénées et en Europe.
- Etablissement et mise à disposition de différents guides en relation avec l'adaptation : « le climat change, les Pyrénées s'adaptent » et « Intégration de l'adaptation au changement climatique dans ses activités et politiques ».

De même, les résultats obtenus ont permis la **publication** de différents **matériels** d'intérêt afin de générer une base documentaire propre à l'Observatoire.

- Partager les connaissances sur les impacts du changement climatique dans les montagnes (2011)
- Le climat change, les Pyrénées s'adaptent (2012)
- Intégration de l'adaptation au changement climatique dans les activités et politiques (2013)
- Premiers résultats des actions Projet OPCC-PCOTEFA (novembre 2013).

Vous pouvez trouver l'information concernant l'OPCC sur : www.opcc-ctp.org

LIGNES DIRECTRICES DU PROCHAIN PROGRAMME ET PRIORITÉS D'INTERVENTION:

L'Observatoire a défini pour la période 2014-2020 une série d'objectifs et de lignes stratégiques d'intérêts prioritaires. A travers cet appel à idées, l'Observatoire vise à sélectionner les entités spécialisées pour donner du contenu aux lignes définies.

Les objectifs stratégiques:

Objectif 1 : Analyser et faire connaître les impacts et la vulnérabilité des *systèmes naturels et humains* au changement climatique dans les Pyrénées.

Objectif 2 : Préparer les recommandations et conseils opérationnels pour permettre une meilleure adaptation des *systèmes naturels et humains*, et diffuser les travaux de l'observatoire auprès des acteurs relais sectoriels.

Objectif 3: Contribuer à développer la visibilité européenne et internationale du caractère transnationale des Pyrénées en matière d'observation et d'adaptation au changement climatique, et soutenir la participation de l'Observatoire pyrénéen au niveau européen et international.

Les lignes de travail générales:

Ligne 1. Impacts et vulnérabilité

Cette première ligne de travail traiterait du **recensement et de la mise en commun des informations concernant les principaux effets du changement climatique, les impacts et la vulnérabilité** face au changement climatique des systèmes naturels et humains, en identifiant les opportunités et les menaces potentielles générées par l'évolution du climat.

Ligne 2. Démarches d'adaptation

Cette seconde ligne de travail se centrerait sur la révision et la mise en valeur du rôle de l'OPCC en tant qu'observatoire des démarches d'adaptation comprises comme « *toute action contribuant à l'adaptation d'un secteur, d'un système naturel et humain, ou acteur aux conséquences du changement climatique, c'est-à-dire, à la réduction de sa vulnérabilité ou à l'augmentation de sa capacité à en exploiter les potentiels bénéfiques* ».

En particulier, la ligne de travail aborderait le **recensement, l'analyse et la mise en commun d'informations, ainsi que le catalogage et le suivi permettant de partager les connaissances des démarches d'adaptation**, en complément du travail déjà réalisé dans la période précédente qui a permis l'identification et l'analyse de 80 démarches d'adaptation.

Ligne 3. Stratégie R&D+

Cette ligne de travail consiste à **faciliter et améliorer les connaissances concernant le changement climatique dans les Pyrénées**, en priorité sur les domaines retenus comme prioritaires par l'OPCC.

Ligne 4. Communication et Transfert au sein du massif pyrénéen.

Cette ligne de travail aborde la **communication auprès des entités sectorielles représentatives du territoire**, qui pourront, à leur tour, servir de relais auprès du grand public et des acteurs opérationnels sur le territoire. Les entités sectorielles représentatives du territoire comprendraient les acteurs institutionnels reconnus sur le territoire et/ou les entités sectorielles représentatives légitimées à l'échelle territoriale (ex. : chambre d'agriculture). Le travail de sensibilisation, d'éducation et de communication auprès du grand public ou auprès des acteurs opérationnels / professionnels du territoire (agriculteurs, chefs d'entreprise du secteur touristique, etc.), incomberait conjointement aux régions et à ces organismes relais.

Objectif : L'OPCC souhaite s'adresser spécifiquement **aux entités/organismes sectoriels représentatifs** (acteurs relais).

Ligne 5. Projection extérieure et reconnaissance des territoires de montagne.

Cette ligne concerne la reconnaissance par les instances européennes et les réseaux régionaux, nationaux, européens et internationaux, des territoires de montagne et leur vulnérabilité face au changement climatique. Les principaux **outils** permettant de développer cette ligne sont les suivants : Participation à des réseaux et des forums ; réalisation de contributions lors de consultations publiques de l'UE, signature d'accords,...).

Actions prioritaires :

Caractérisation hydrique des Pyrénées. (À titre d'orientation)

- Connaître l'évolution (à minima depuis 30 ans) de la quantité et la qualité de l'eau dans les Pyrénées, qu'il s'agisse des eaux superficielles ou des eaux souterraines.
- Connaître les variations annuelles et interannuelles.
- Connaître l'évolution du manteau neigeux ainsi que des glaciers et des combes à neige.
- Définir la ressource en eau présente dans les Pyrénées à l'avenir, en se fondant sur les scénarii climatiques spécifiques des Pyrénées.
- Identifier les ultimes ressources.
- Connaître l'utilisation des ressources en eau des Pyrénées.
- Connaître les données concernant les prévisions et les besoins en eau des différents secteurs.

Caractérisation climatique des Pyrénées et scénarii climatiques. (À titre d'orientation)

- Continuer et renforcer le suivi des indicateurs climatiques.
- Harmoniser les méthodologies.
- Créer des scénarii climatiques à l'échelle des Pyrénées.
- Avancer dans la définition de la meilleure échelle de travail sur le territoire des Pyrénées.
- Incorporer des informations concernant les phénomènes climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, vagues de chaleur / froid...).

- Développer des informations climatiques de base pour l'étude de la neige

Identification des milieux naturels les plus vulnérables face au changement climatique.

- Identifier les milieux naturels des Pyrénées les plus vulnérables vis-à-vis du changement climatique.
- Identifier les systèmes naturels concrets les plus vulnérables face au changement climatique.
- Analyser les conséquences du changement climatique sur la gestion et la conservation des milieux naturels

Identification des activités socio-économiques les plus vulnérables au changement climatique et catalogage des démarches d'adaptation, en particulier les secteurs agricole, forestier et tourisme. **(À titre d'orientation).**

Typologie d'actions possibles:

- Amélioration des connaissances
- Suivi des données clefs
- Partage des données et des connaissances
- Élaboration des scénarii futurs
- Développement d'expériences pilotes
- Élaboration de recommandations sur l'adaptation par secteur d'activité
- Transfert des expériences
- Sensibilisation et éducation au changement climatique
- Formation et qualification

L'APPEL A IDÉES

Dans le but de continuer à respecter son engagement en faveur de la coopération transpyrénéenne et de la conservation du patrimoine naturel, la Communauté de Travail des Pyrénées organise un appel à idée pour le développement du Plan d'Action de l'OPCC 2014-2020 concernant le Changement Climatique dans les Pyrénées. Les idées doivent être liées au changement climatique (adaptation, impacts et vulnérabilité) et seront intégrées au sein d'un ou plusieurs projets.

Les idées doivent ensuite se transformer en projets de coopération transfrontalière conçus par des acteurs (chercheurs, associations, centres scientifiques, cabinets-conseil...) en lien avec le changement climatique (adaptation, impacts et vulnérabilité) et en collaboration avec l'OPCC et la CTP.

Le Comité Technique de l'OPCC sera le responsable de la sélection des idées en accord avec le plan d'action 2014-2020 en maintenant la vocation d'y participer avec les fonctions de coordination, de transfert et de transmission/communication des acquis.

Les intéressés devront démontrer leur capacité et leur expérience de travail en matière de coopération transfrontalière et leur capacité de travail en réseau. Et il sera apprécié la participation de différentes entités (des différents territoires de la CTP), ainsi que leur capacité à élaborer une documentation base pour le transfert et la diffusion.

L'appel à idées concernant le Changement Climatique dans les Pyrénées liée au changement climatique (adaptation, impacts et vulnérabilité) organisée par la Communauté de Travail des Pyrénées est ouvert à tous les acteurs résidant en Espagne, en France et en Andorre.

Les projets présentés à l'appel à idée concernant le Changement Climatique dans les Pyrénées organisée par la Communauté de Travail des Pyrénées devront remplir les conditions suivantes :

- Présenter le [Formulaire de la proposition](#) d'idée dûment rempli (fiche d'idée) en français et espagnol (dans la mesure du possible), et envoyer le dossier à l'OPCC -Consortium de la CTP dans le délai établi. Les idées reçues en dehors du délai susmentionné ne seront pas admises.
- Être lié à la thématique du changement climatique (adaptation, impacts et vulnérabilité) et connaître le territoire des Pyrénées.
- Se fonder sur la coopération transfrontalière en présentant un partenariat qui inclut au minimum des entités de deux états.
- Le territoire concerné doit être les Pyrénées dans leur intégralité au minimum.
- L'entité responsable doit avoir une expérience reconnue en la matière
- La personne responsable doit être majeure.

Chaque participant peut présenter autant d'Idées qu'il l'estime approprié (élaborer une fiche pour chaque idée).

La participation à l'appel à idées implique l'acceptation de l'intégration de l'OPCC dans son développement et la reconnaissance de ses tâches de coordination, et de diffusion des résultats, et les normes de publicité et d'identités corporatives qui peuvent s'établir en raison du financement européen du projet.

Il s'agit d'une pré-candidature et les entités/organisations sélectionnées se verront invitées à compléter les informations qui seront utiles pour déposer une candidature en préférence sur le programme POCTEFA et éventuellement à d'autres programmes comme LIFE à moyen terme.

Plus d'information sur programme POCTEFA : ***Il est conseillé de voir les axes de développement et critères de sélection des opérations POCTEFA2014-2020***

http://www.poctefa.eu/FCKeditor/UserFiles/File/POCTEFA%202014-2020_Approuve%2019%20Mai%202015_FR.pdf

http://www.poctefa.eu/FCKeditor/UserFiles/File/POCTEFA%202014-2020_Aprobado_19%20mayo%202015_ES.pdf

PROCEDURE, ÉTAPES ET CALENDRIER À SUIVRE

L'appel à candidatures pour l'appel à idées concernant le Changement Climatique dans les Pyrénées organisé par la Communauté de Travail des Pyrénées se déroule du 18 juin au 18 juillet 2015, minuit.

Méthode de travail avec les propositions d'idées concernant le Changement Climatique dans les Pyrénées

- **Étape d'admission**

Cette phase consistera à vérifier que les formulaires reçus par la Communauté de Travail des Pyrénées remplissent les conditions de participation détaillées (voir section précédente).

- **Étape de sélection**

Le Comité Technique (Référénts de l'OPCC et coordination) analysera la qualité des propositions selon les critères suivants :

- ✓ **PRESENTATION DE L'IDÉE** : Description claire et argumentation des idées, ainsi que des résultats prévus.
- ✓ **PERTINENCE** des idées développées et sa correspondance avec le Plan d'Action – OPCC 2014-2020 et le changement climatique (adaptation, impacts et vulnérabilité).
- ✓ **FAISABILITÉ** : Correspondance entre les moyens prévus et la possibilité de développement du projet.
- ✓ **UTILITÉ** ou contribution du projet à l'amélioration des connaissances ou au développement de moyens ou des procédures de gestion pour l'adaptation au changement climatique.
- ✓ **PARTENARIAT**: Existence d'un partenariat transfrontalier, en prenant en compte qu'une entité est basée là ou elle a son siège. Aussi, sera valorisé dans cette partie, l'expérience de chacun des partenaires dans les actions de coopération et/ou de changement climatique
- ✓ **INTERÊTS POUR LE TERRITOIRE** : Intérêts de l'initiative pour chaque territoire de la CTP et son intégration dans la planification sur le changement climatique et approuvé dans chacun des territoires.
- ✓ **INNOVATION**: caractère innovant et original de l'initiative.
- ✓ **TRANSFERABILITÉ** possibilité de résultats transférables et utiles pour les secteurs économiques, les partenaires sociaux et les gouvernements régionaux.

- **Sélection finale**

Le Comité de sélection (Comité Technique de l'OPCC) évaluera les idées et organisera **une audition** avec les participants présélectionnés pour consolider la proposition et maximiser les synergies. (Voir calendrier)

- **Développement de l'idée : Rédiger un projet**

Les idées sélectionnées dans les délais **d'un mois** devront se transformer en un projet à présenter pour bénéficier de différentes voies de financement européen et en particulier le POCTEFA.

L'entreprise ou l'entité responsable de l'idée sélectionnée participera au développement du projet correspondant et elle devra détailler dans la proposition s'il elle souhaite être en charge de la rédaction du projet.

	CALENDRIER (DATES D'ORIENTATION)	DATE INICIAL	DATE FINAL
1	Admission	18/06/2015	18/07/2015
2	Sélection initiale : analyse et évaluation	20/07/2015	04/09/2015
3	Sélection finale	07/09/2015	18/09/2015
3.1	<i>Auditions possibles des partenaires</i>		
3.2	<i>Sélection propositions : résolution</i>		
4	Développement de l'idée : <i>Rédiger le projet</i>	21/09/2015	21/10/2015

Responsabilités

- Les organisateurs et le Comité de Sélection se déchargent de toute responsabilité face à tout recours introduit par des tiers, quant à l'originalité des œuvres présentées.
- Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité quant à une éventuelle annulation de cette proposition.
- L'entité réceptrice et ses chargés d'évaluation s'obligent à garder strictement secret toute l'information à laquelle ils auront accès. Ils s'obligent à exécuter toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir la confidentialité et l'intégrité de l'information. Ces obligations subsisteront même après la finalisation de ce processus.

GLOSSAIRE FINAL :

Bénéficiaires : Groupe d'intérêts (personnes, entités, ressources,...) sur lequel le projet a une incidence et qui peut être susceptible de l'améliorer. Cette incidence peut être directe lorsqu'il s'agit du public objectif du projet, ou indirecte lorsqu'ils se sentent affectés par le projet sans que se soit la motivation principale de travail.

Chargé de la rédaction du projet : Partenaire/s disposés à collaborer avec l'OPCC dans la mise au point du projet au cours de la phase de rédaction afin de formaliser une candidature.

Entités collaboratrices : Entités disposées à intervenir et à appuyer le projet. Bien que sa contribution doit être remarquable pour l'atteinte des objectifs soulevés, il n'est pas prévu une contrepartie financière (à l'exception des dépenses de repas et de déplacements par la participation à des séminaires et des réunions d'intérêts).

Partenaire : Entité responsable de l'exécution d'une partie du projet avec des responsabilités en termes de réalisation, gestion, et de disposition des fonds financiers.

Partenariat : Le partenariat est formé des partenaires du projet. Un des partenaires adoptera le rôle de chef de file.

Partenaire Leader ou chef de file : Il s'agit du responsable en charge de coordonner et de diriger le reste des partenaires dès la naissance de l'idée du projet jusqu'à sa finalisation. De plus, il est responsable du contenu et des engagements inclus dans la proposition du formulaire de candidature.

Demande d'informations

info_opcc@ctp.org

+ (34) 974 36 31 00

Référents pour chaque région:

RÉGION	NOM	PRÉNOM	COORDONNÉES MAIL
Andorre	MIQUEL	Carles	carles_miquel@govern.ad
Aquitaine	HAMON	Benedicte	benedicte.hamon@aquitaine.fr
Aquitaine	JIMENEZ	Julien	julien.jimenez@aquitaine.fr
Aragón	CABRERA MILLET	Matilde	mcabrera@aragon.es
Aragón	ZARATE	Guadalupe	gzarate@aragon.es
Catalunya	BORRÀS	Gabriel	gborras@gencat.cat
Catalunya	GUITARD	Lluís	lquitard@gencat.cat

RÉGION	NOM	PRÉNOM	COORDONNÉES MAIL
Euskadi	AIZPURU	Iñaki	Inaki.Aizpuru@ihobe.net
Languedoc-Roussillon	ROUX	Bénédicte	roux.benedicte@cr-languedocroussillon.fr
Midi-Pyrénées	LEROY THERVILLE	Stéphane	stephane.leroy-therville@cr-mip.fr
Navarra	ZUAZO ONAIGOITIA	Pedro	pzuazon@cnavarra.es